



Bras, le 15 février 2024

Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES  
Commune de BRAS  
83149

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE n°2024-028**

Le Maire de BRAS,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Route et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

**VU** la demande Madame CIAPPA Laurence propriétaire du 21 rue Fabre 83149 BRAS, en date du 15 février 2024, sollicitant l'autorisation d'occuper temporairement le domaine public pour le stationnement d'une camionnette afin de charger des gravats au n°19 rue Henri Fabre à BRAS (Var) du jeudi 15 février 2024 au vendredi 15 mars 2024 inclus,

**CONSIDERANT** qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires de sécurité et de tranquillité publique pendant les travaux,

### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Du jeudi 15 février 2024 au vendredi 15 mars 2024 inclus, une camionnette de marque MERCEDES type VITO immatriculée AE-807-KS sera autorisée à stationner à hauteur du n°19 rue Henri Fabre.

Le véhicule ne devra en aucun cas entraver la circulation afin de laisser le passage à tous véhicules dont les gros gabarits.

**Article 2 :** Le véhicule ne devra en aucun cas dégrader les revêtements et aménagements de la voirie (jardinières, plantations).

Une signalisation réglementaire devra être mise en place par le pétitionnaire du chantier, conformément aux dispositions de l'instruction interministérielle du 24 novembre 1967.

**Article 3 :** Madame CIAPPA Laurence, sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

**Article 4 :** La chaussée et les trottoirs devront être nettoyés de tous gravats.

**Article 5 :** Les agents de police municipale de BRAS, Monsieur le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame CIAPPA Laurence
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS.

Le Maire,  
Franck PERO

République Française  
Liberté – Egalité - Fraternité

